



Et si Mai à Vélo n'était que le début ?

Le vélo n'est pas seulement un mode de déplacement : c'est aussi un levier d'attractivité, de qualité de vie au travail et d'engagement des collaborateurs et collaboratrices.

En ce sens, chaque année, des centaines d'employeurs de toute catégorie profitent de Mai à vélo pour encourager leurs salarié(e)s à pédaler davantage.
Et après ?

Le **Label Employeur Pro-Vélo**, porté par la **Fédération des Usagères et des usagers de la Bicyclette (FUB)**, accompagne les employeurs qui souhaitent inscrire durablement le vélo dans leur politique de qualité de vie au travail (QVT), de mobilité et de RSE.

Une bonne action à mettre en place pour prolonger le plaisir du vélo au-delà du mois de mai !

Le label Employeur Pro-Vélo, quésaco ?

Le label Employeur Pro-Vélo valorise les employeurs privés, publics et associatifs engagés dans la promotion de la mobilité à vélo pour les trajets domicile-travail et professionnels.

En adhérant au label, vous bénéficiez d'une méthodologie et d'outils concrets pour déployer une politique cyclable adaptée à votre organisation.

Vous accédez également à la Communauté Employeur Pro-Vélo, espace d'échanges privilégiés entre personnes référentes vélo proposant de nombreuses ressources.

Reconnu à l'échelle européenne via la certification Cycle Friendly Employer®, le label Employeur Pro-Vélo offre la possibilité aux employeurs d'affirmer leur

politique pro-vélo, de promouvoir une mobilité plus durable et d'améliorer la qualité de vie au travail !

💡 **Participer au challenge Mai à vélo x Geovelo et proposer un rendez-vous vélo dans le cadre de Mai à vélo fait partie des actions valorisées pour obtenir le label !**

LES AVANTAGES &

- Renforcez votre marque employeur**
Attirez et fidélisez les talents en vous engageant concrètement pour une mobilité active au quotidien.
- Améliorez la qualité de vie au travail**
Favorisez l'usage du vélo et agissez pour la santé, le bien-être, la performance et la motivation de vos équipes.
- Valorisez vos engagements RSE**
Faites de votre politique de mobilité une action mesurable au service de l'environnement et de votre démarche RSE.
- Gagnez en compétitivité**
Transformez vos engagements en avantage concurrentiel et développez de nouvelles opportunités.

LES ÉTAPES POUR RALLIER LE PELOTON !



- 1. Prise de contact**
Remplissez le formulaire en ligne et recevez un devis personnalisé sous 72h ouvrées.
- 2. Adhésion au label**
Devenez membre de la Communauté Employeur Pro-Vélo et disposez d'un an pour réaliser votre évaluation, en vous appuyant sur des ressources exclusives et des échanges entre pairs.
- 3. Évaluation du site**
Validez vos actions provelo auprès d'une structure d'évaluation agréée pour garantir leur conformité vis-à-vis du cahier des charges Employeur Pro-Vélo.
- 4. Labellisation**
Obtenez le label Employeur Pro-Vélo bronze, argent ou or ainsi que la certification européenne Cycle Friendly Employer*, valable trois ans, si l'évaluation est positive.

LE PELOTON !

EMPLOYEURPROVELO.FR

ALSTOM · EDF · RTE ·
SNCF · CNRS · BPCE ·
ORANGE · DECATHLON ·
CPAM · MGEN · KEOLIS ·
CRÉDIT MUTUEL
ALLIANCE FÉDÉRALE ·
HARMONIE MUTUELLE ·
CHU MONTPELLIER

Je veux en savoir plus

Votre prochaine étape : le webinaire dédié au label

Employeurs de tout horizon (entreprises, associations, établissement public, collectivités, établissements scolaires, etc.), vous souhaitez développer l'usage du vélo dans votre organisation et structurer votre démarche de mobilité durable ?

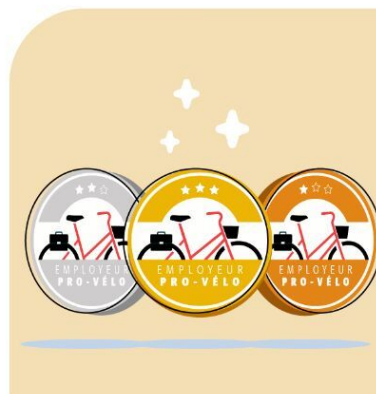
WEBINAIRE

Mardi 07 juillet
14h-15h

La mobilité à vélo : engagez vos équipes autrement

avec **Max BLANQUART**, Chargé de Promotion du Label Employeur Pro-Vélo

proposé par :



Pour découvrir la démarche Employeur Pro-Vélo, ses bénéfices, ainsi que les actions concrètes à mettre en place pour accompagner vos équipes, participez au webinaire organisé par l'**AINF** (association reconnue d'utilité publique œuvrant à la prévention des risques professionnels et la promotion de la Santé).

 **Mardi 7 juillet 2026**

 **14h00 à 15h00**

 **En ligne et gratuit**

Vous y découvrirez les étapes du label ainsi que le retour d'expérience de Météo-France, labellisé Employeur Pro-Vélo – niveau Argent.

[Je m'inscris](#)

 Il est encore trop tôt pour vous engager dans cette démarche ou vous renseigner ? Vous êtes encore un peu sceptique sur les bienfaits de la promotion de l'usage du vélo en interne ?

Un autre webinaire en lien avec le travail de Kevin Jean (chercheur à l'ENS) sur les co-bénéfices du vélotaf vis-à-vis de la santé aura lieu lors de la **semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2026**. Restez connectés on vous en dira plus prochainement ou pré-inscrivez-vous via le lien ci-dessous pour être sure de ne pas passer à côté de l'info

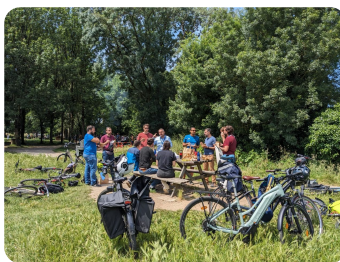
[Je me pré-inscris !](#)

Les entreprises labellisées qui participent à Mai à vélo



Eurécia

Une première participation au challenge d'activité pour cette entreprise en Haute -



SII Atlantique

Une sortie pique-nique à vélo, des ateliers vélotafs, ainsi que des formations à la sécurité à vélo et à l'entretien. Un bel



Autorité de la concurrence

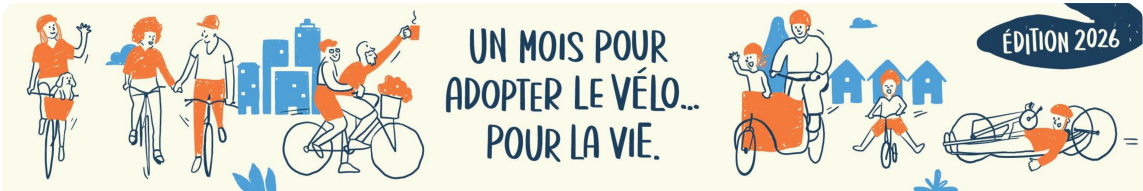
Au programme : une formation théorique, une séance pratique de « remise en selle »,

Garonne (31).
Félicitations !

exemple d'engagement
vélo régulier.

2 ateliers d'auto-
réparation. Belle
mobilisation !

A bientôt sur les vélos !!



UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO... POUR LA VIE.

Membres du collectif

Partenaires

Logos of member organizations and partners including: GOUVERNEMENT, ADEME, APIC, réseau vélo et marche, URBIS, République Française, AFITrans, geovelo, openagenda, BOSCH, Allianz, FUB, MOB LANS, FÉDÉRATION FRANÇAISE VÉLO, FCF VÉLO, AF3V, LES PETITES VÉLO, CJC, CJC, S&P, transilien, battribox, and EcoLogic.

Rejoignez le mouvement et suivez l'actualité de Mai à vélo 



[Se désinscrire](#)